

Au cœur de l'action bénévole !

L'objectif d'Accès Bénévolat est de **promouvoir l'action bénévole et communautaire** dans l'est de Montréal.

Nous offrons une **formation de base** et un **service d'orientation personnalisé** à toute personne qui entreprend une démarche de bénévolat.



En plus de **recommander des bénévoles** et de promouvoir leurs activités, nous fournissons **soutien-conseil et formations** à nos organisations membres.

Notre équipe **d'accompagnement-transport** accompagne des personnes à leurs rendez-vous médicaux.



T. 514-523-6599, poste 35

accomp@accesbenevolat.org

www.accesbenevolat.org

www.facebook.com/AccesBenevolat

«J'avais envie d'être utile, de me servir de ma voiture pour une bonne cause. Accompagner une personne à son rendez-vous médical, ce n'est pas seulement faire le taxi. C'est prendre le temps de créer des liens, d'alléger le stress. Sur place, l'attente est parfois longue alors, on continue notre discussion, on s'occupe. Je suis là pour rassurer, pour tenir le bras. On est là pour ça.» Fleur, bénévole pour l'accompagnement-transport



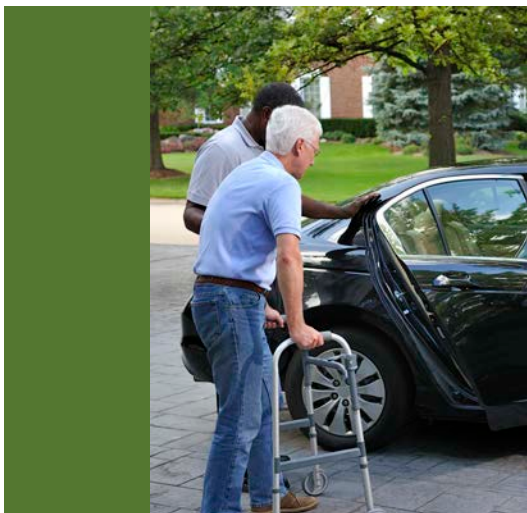
Ce service est certifié par le ministère de la santé et des services sociaux dans le cadre de la loi 100 concernant les services de transport par taxi.



Faites une différence dans la vie des gens!



Devenez bénévole pour l'accompagnement-transport !



« Je ne suis pas seulement quelqu'un qui accompagne. Je suis quelqu'un qui écoute. J'aime écouter les personnes, qui n'ont souvent que moi à qui parler dans leur semaine, me raconter leur vie. » Claire, bénévole pour l'accompagnement-transport.

Qu'est-ce que l'accompagnement-transport ?

C'est un **service bénévole**, qui permet aux **personnes en perte d'autonomie de se rendre en toute quiétude, à leur rendez-vous médical.**

En plus d'assurer leurs déplacements, les bénévoles prêtent une **oreille attentive** et apportent une **présence réconfortante** et **rassurante** à ces personnes.

Le transport peut se faire avec **voiture** ou en transport adapté.

Faire une différence concrète !

L'**isolement et la solitude** touchent de plus en plus de personnes vulnérables.

Accompagner des personnes en **perte d'autonomie physique et/ou cognitive légère** est une **action positive** qui fait tellement de bien lorsqu'on a besoin de l'autre, de son écoute et de son sourire rassurant.

Depuis 35 ans, l'**équipe accompagnement-transport d'Accès Bénévolat** apporte un soutien indispensable à des milliers de citoyens dans leurs déplacements médicaux.

Comment ça se passe ?

Le ou la bénévole va chercher la personne **à son domicile** et l'aide à **s'installer** dans le véhicule. **Ensemble**, ils se présentent au rendez-vous médical. **Sur place**, le ou la bénévole aide la personne à se rendre à l'intérieur du bâtiment. Le ou la bénévole **patiente sur place**, puis **aide** la personne à rejoindre son domicile.

Ce que vous devez savoir :

- **Frais d'utilisation** de votre voiture **remboursés** (50 cents/km)
- Vérification du **casier judiciaire**
 - Avoir au moins **18 ans**
 - Avoir un permis de conduire **valide**
- Vérification des **antécédents de conduite**

Vous êtes empathique, patient-e et avez un bon sens de l'humour?

N'attendez plus et rejoignez notre belle équipe !

